

### Fin de la gratuité de l'A40 : Et si l'État renonçait à la remise à péage ?



COLLONGES-SOUS-SALÈVE

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION  
DE L'ENVIRONNEMENT COLLONGEOIS

L'APEC, Association pour la Protection de l'Environnement Collongeois, à l'initiative de la pétition « Non au Péage de l'A40 » sur Change.org, <https://chnq.it/hD7Pt2WhqQ>, représente également les plus de 6700 signataires de cette pétition pour le maintien de la gratuité du tronçon de l'A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse.

**Depuis 2024, l'APEC se mobilise pour le maintien de la gratuité et mène la lutte contre ce péage.**

Tous les élus et parlementaires de la Haute-Savoie que nous avons sollicités et alertés sur les nuisances créées par le report de trafic sont unanimes dans leur position de refus de mise en place d'un péage.

**Ce tronçon est dans les faits le contournement du Grand Genève** et dans ce cadre, l'APEC vient de rejoindre le Forum d'Agglomération du Grand Genève.

**Nous saluons la prise de position récente des parlementaires de Haute-Savoie et des Présidents d'Intercommunalités contre le décret n°2025-752 du 31 juillet 2025** entérinant la mise à péage de l'A40 entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse. Les maires, Brigitte Gondouin de Collonges-sous-Salève, Véronique Lecauchois de Saint-Julien-en-Genevois et Christian Dupessey d'Annemasse sont également très actifs pour le maintien de la gratuité. Nous sommes en contact constant avec tous.

**Cette décision unilatérale prise par un État « centralisé » qui ne daigne pas venir sur le terrain en Haute-Savoie pour se rendre compte de la réalité locale n'est pas tolérable !**

Collonges-sous-Salève est coupée en deux par la D1206, principal réseau secondaire utilisé pour le report.

Actuellement ce réseau secondaire est déjà largement saturé aux heures de pointe.

**Avec notre spécificité de région transfrontalière, tous les réseaux secondaires tant français que suisses vont être touchés au niveau du Grand Genève. Nous sommes toutes et tous concernés.**

Le report de trafic sur les réseaux secondaires **va générer plus de bouchons, plus de pollution, plus de risques d'accidents, etc.** Pour les usagers de ce tronçon ce sera un coût supplémentaire dans une zone « vie chère ».

Ces nuisances vont toucher autant les riverains que les automobilistes sans oublier les usagers de la mobilité douce, piétons, cyclistes, etc...

L'État français a pris en partie sa décision de remise à péage en se basant sur l'étude conduite par l'entreprise EGIS mandaté par l'ATMB. **Cette étude minimise grandement le report de trafic sur les infrastructures secondaires** et donc les nuisances induites. EGIS est un consultant, ingénieur, exploitant d'infrastructures durable et fournisseur de services à la mobilité.

La préfecture a refusé à l'ATMB l'autorisation de communiquer à l'APEC les éléments de cette étude.

**Nous avons rencontré Madame la Sous-Préfète, Isabelle Arrighi, le 12 août dernier. Une demande formelle d'accès à cette étude EGIS lui a été faite et nous attendons son autorisation.** Cette étude dit apporter des résultats similaires à celle effectuée par l'Office Cantonal des Transports à Genève. Or l'étude suisse sur les effets de remise à péage, à laquelle nous avons pu avoir accès, porte sur le nombre de véhicules au passage des douanes entre 7h30 et 8h30 et non sur le report de trafic ! **Sur quoi porte l'étude EGIS et pourquoi ce refus de transparence ?**

**Vous trouverez en pièce jointe, les observations que l'APEC a fait parvenir fin juin 2025 au Conseil d'État** pour étayer le dossier sur l'A40 avant que celui-ci donne son avis sur une remise à péage ou non.

**Nous constatons que le décret 2025-752 du 31 juillet 2025 mentionne dans son article 25 que l'État pourrait revenir sur sa décision de remise à péage.** Cela nous encourage à continuer le combat et les actions pour le maintien de la gratuité du contournement du Grand Genève.

**Le maintien de la gratuité du contournement du Grand Genève demande des prises de positions et des actions tant de l'État français et les collectivités territoriales (actionnaires à 91.3%) que de la Ville et du Canton de Genève (actionnaires à 5,3 % de l'ATMB).** C'est une décision politique commune qui doit être prise pour un contournement gratuit tant sur le tronçon français entre Saint-Julien-en-Genevois et Annemasse que sur les tronçons d'autoroute sur le territoire suisse de la douane de Bardonnex à minima l'aéroport international, voire Versoix et de Thônex-Vallard à l'entrée de Genève.

**Nous sommes pour la gratuité du contournement complet du Grand Genève.**

**Les demandes des élus et parlementaires locaux ainsi que des citoyens du Grand Genève doivent être prises en compte par l'État français et par les Autorités suisses.**

**Nous invitons toutes les personnes concernées, habitants du Grand Genève, à se mobiliser pour le maintien de la gratuité de ce tronçon de contournement du Grand Genève** en signant la pétition « Non au Péage de l'A40 » sur Change.org, <https://chnq.it/hD7Pt2WhqQ>